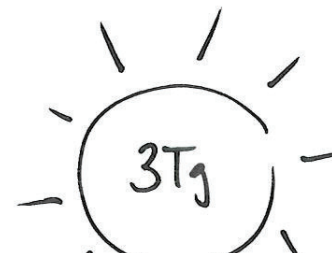


DÉCAPAGES



Ne travailler que par temps sec = après des pluies, attendre une période sèche de trois jours

- ▶ Ne décaper le sol que sur la zone à construire
- ▶ Décaper la couche superficielle et le sous-sol séparément et par couches
- ▶ Ne pas rouler sur le sous-sol

Traiter séparément les sols pollués ou contenant des néophytes envahissantes

- ▶ Aménager le site d'entreposage (dépôts) sur la couche superficielle
- ▶ Entreposer séparément la couche superficielle (A) et le sous-sol (B)
- ▶ Enherber le site d'entreposage (semis)
- ▶ Marquer les sites d'entreposage